



Fondation de l'École des Hauts-Clochers
Réunion du conseil d'administration tenue par Microsoft Team

Le mercredi 28 octobre de 18H30 à 20H34

PROCÈS-VERBAL

Présents : Marianne Auger, Agathe Dubois, Émilie Duval, Marie-France Faucher, Véronique Lebel, Caroline Lévesque-Paradis, Mathieu Marier, Alexandra Masson, Nathalie Nadeau, Janie Pelletier-Mayette, Mireille Proteau, Pamela Rohrer, Patricia Verreault

Absente : Chantale Dorais

1. Ouverture de l'assemblée

Tour de table et présentation de tous les membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout des points suivants à l'ordre du jour :

5.2 Projet Beez Beez

9.1 Prochaine campagne de financement

L'ordre du jour est proposé et adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du dernier procès-verbal du 23 septembre 2020

Suivi au procès-verbal : Tous les points du PV sont revus.

Plus particulièrement :

9. T-shirts

Il reste 14 \$ dans le compte PayPal, notre compte n'est pas fermé pour le moment chez Sumacom. La plate-forme sera fermée à partir de janvier 2021. Agathe enverra un message à tous (personnel et parents) pour indiquer que c'est leur dernière chance.

12. Paiement de factures et résolutions

Résolution 20-21-04 : Précision du montant dans ce PV.

Résolution 20-21-06 : deux résolutions avec le même numéro, la deuxième devrait être 20-21-07.

Le procès-verbal du 23 septembre 2020 est proposé et adopté à l'unanimité.

4. Études des demandes d'aide financière individuelles des parents, s'il y a lieu

Aucune nouvelle demande.

5. Études des demandes d'aide financière pour les projets

5.1. Présentation d'un projet pour l'école

Mesdames Véronique Lessard (directrice) et Sarah-Maude Gagnon (ergothérapeute) nous présentent le détail de la demande.

La demande est pour une nouvelle salle sensorielle au Pavillon Notre-Dame. Présentement une salle existe au Pavillon Saint-Charles. Les deux pavillons auraient leur salle et la salle du Pavillon Saint-Charles est accessible à tous les élèves. La demande pour la salle sensorielle du Pavillon Saint-Charles a été acceptée l'année dernière par la Fondation pour un montant de 2 200\$. Son taux d'occupation est de 3 périodes sur 5 à tous les jours. La **nouvelle salle sensorielle de Notre-Dame** sera accessible pour tous les élèves, mais plus spécifiquement pour les élèves de 1^{re} et 2^e année. Il est estimé que la salle pourrait servir à au moins 10-15 élèves dès le début. De plus, la salle pourrait aussi être utilisée par la psychologue.

Liste du matériel détaillé dans la fiche description du projet. C'est Jean qui réalise les travaux.

Autres sources de financement : Desjardins (l'année dernière ils avaient refusé).

Coût : 1 500\$, ce qui représente 100% du coût du projet.

Discussions sur le projet entre les administrateurs.

Proposition : 1 000 \$ et une réévaluation en mars selon les projets reçus dans l'année.

Il est résolu à l'unanimité de donner un montant de 1 000\$ pour le projet de salle sensorielle au pavillon Notre-Dame et de réévaluer en mars prochain selon les projets reçus à la Fondation.

Résolution 20-21-10 : 1 000\$ au Centre de services scolaire des Découvreurs pour le projet.

(Question pour Mme Véronique) Est-ce qu'il y a des demandes particulières à venir pour les enfants ?

Le service le plus populaire est la psychologie. Le Centre de services scolaire offre 3,5 jours par semaine de psychologie. La psychologue peut être présente 3 jours et le 0,5 heure restant est versé en argent. L'argent peut servir pour 5-6 élèves afin de se faire évaluer dans une clinique privée. Suggestion : les parents pourraient utiliser leur assurance et le budget permettrait de rembourser le 20%. Pour le moment, il est difficile de prévoir les besoins.

5.2. Projet Beez Beez

La vente de miel va débiter bientôt. 200 pots sont disponibles dans un premier temps.

La vente se fera par Simplyk et la livraison dans le sac d'école de l'enfant.

Actuellement, il y a 939 \$ (profit) à la Fondation pour le projet du miel.

Coûts (à corriger suite à l'ajout de la deuxième ruche) :

- 3 450 \$ (contrat de 3 ans pour une ruche – prix de départ)

Maintenant que nous avons 2 ruches :

- 1 850 \$ / année (entretien, inspection, matériel, atelier et extraction) pour la ruche 1.
- 1 200 \$/année pour la 2^e ruche
- 1 850 + 1 200 = 3 050 \$ + taxes = 3 736.69 \$ (montant payé l'an passé). À cela s'ajoute une légère somme pour les étiquettes (moins de 100.00\$).
- Pour que l'activité soit auto-suffisante, il faudrait réussir à vendre (3 736.69 - 939.00 = 2 797.69\$) soit 280 pots de miel à 10,00\$ chacun.

6. Bilan du Tirage de la rentrée scolaire

Les 1 000 billets ont été vendus! Nous avons reçu 5 000 \$, moins 430,22\$ de frais (graphisme, impression des billets, régie des alcools, achat d'enveloppes) pour un profit de 4 569,78 \$.

7. Promotion de la Fondation

Pamela Rohrer nous parle de la promotion sur Facebook, création d'une page pour la Fondation. Elle propose de faire un petit groupe avec les membres du CA qui veulent s'investir pour s'occuper de la page Facebook. Pamela enverra un lien pour connaître l'intérêt des membres. Marianne Auger va s'informer afin de savoir qui met à jour le site web de l'école (page de la Fondation). Marie-France Faucher va mettre à jour la page de la Fondation sur le site de l'école.

8. Paiement de factures et résolutions

Résolution 20-21-04 : précision du montant pour Viva design 344,92\$

Résolution 20-21-08 : remboursement Alexandra Masson pour l'achat d'enveloppes de 10,35 \$ (tirage)

Résolution 20-21-09 : remboursement Alexandra Masson pour les frais de 36 \$ pour la mise à jour des membres de la Fondation au Registraire des entreprises.

9. Varia

9.1 Prochaine campagne de financement

Discussions sur la prochaine campagne de financement.

Pour l'instant nous avons les pots de miel.

Véronique Lebel propose les pâtisseries Michaud (profit de 40 %).

Marianne Auger parle de la dictée de la Fondation, il faut revoir la période, car le ministre a modifié la date des bulletins (janvier 2021). Les professeurs doivent réfléchir au meilleur moment où la dictée pourrait avoir lieu.

Étant donné le contexte actuel, nous allons revoir en décembre-janvier, s'il est requis ou pas de faire une autre levée de fonds pour la Fondation en 2021.

10. Prochaine rencontre à déterminer

Mercredi 2 décembre 2020 à 18:30

11. Levée de l'assemblée à 20:34

Marie-France Faucher, secrétaire